

LA  
**CONCORDE**  
DU MORBIHAN

La République par l'Ordre — L'Ordre par la République

PRIX DE L'ABONNEMENT : Un an, 12 fr. ; six mois, 6fr. semaine, le Jeudi et le Dimanche. S'adresser : le Port, à Vannes. (On ne reçoit que les lettres Libraires du département. A Paris, chez LEJOLY VET et Compagnie, rue Notre-Dame-dcs-victoires, n°23 ; chez LAFFITTE, rue du Croissant n° 9 et au Salon Montpensier, Palais-National. Chez M»\* SA FFRK, rue Saint- François, n° 2, près la place du Palais, à Rennes.

## Nouvelles locales.

### Enfant atteint et tué par l'aile d'un moulin

Une fatale imprudence vient de coûter la vie à un enfant de nos environs. Le jeune Terrien, âgé de 10 ans, fils d'un ancien brigadier des douanes, demeurait chez son frère, brigadier de la même administration au poste de Guernevez, dit le Ranquin. Il allait, chaque jour, à l'école au bourg de Séné.

Samedi dernier, en retournant au Ranquin, il passa près du moulin à vent de Cadouarne, et s'amusa, comme il l'avait déjà fait souvent, à ce qu'il semble, à jeter sa casquette entre deux ailes du moulin en mouvement, pour la reprendre, ensuite. Mais, cette fois, il ne fut pas assez leste à la rattraper ; une des ailes du moulin l'accrocha par une manche de sa veste, lui fit faire un tour entier dans l'espace, puis le laissa retomber à terre, où il fut frappé à la tête par l'aile suivante qui le lança à plus de quarante pieds de distance. Il était alors six

heures du soir. Relevé sans connaissance, le blessé fut transporté chez lui.

M. le docteur La Gillardaie, appelé en toute hâte de Vannes, arriva vers dix heures, le même soir. Le malheureux enfant avait dans la tête un morceau de bois provenant de l'aile du moulin, qui s'était brisée en l'atteignant. A peine l'homme de l'art eût-il extrait cette esquille de la blessure, que le sang en jaillit avec abondance, mêlé à des parties de cervelle, et que le jeune Terrien expira.

Puisse cet événement terrible être au moins un avertissement salutaire pour les enfants ou pour les jeunes gens, qui s'exposent ainsi de gaieté de cœur aux dangers les plus sérieux !

On nous assuré d'ailleurs que des bestiaux ont déjà péri, frappés par les ailes du moulin en question. Ne serait-il donc pas possible de l'entourer ; sinon d'un muret, au moins d'une clôture en bois, barrière ou haie, afin de prévenir désormais tout accident ? Ch. Le Cointe.